

## AAPPMA« La Dourbie »

Lagrinier

30750 DOURBIES

Tél : 06.62.51.16.47

<http://www.e-monsite.com/aappmaladourbie>



### Liste des distributeurs de cartes de pêche 2009

**CAMPRIEU** : Bernard ARJAILLES Tél : 04 99 92 07 49

**DOURBIES**: Secrétariat de la Mairie  
Lundi au vendredi 8h30 à 12h Tél : 04 67 82 72 46

**LAGRINIER** :  
Louis André Tél : 04 67 82 73 03  
Daniel Gasquet Tél : 06 62 51 16 47

**LANUEJOLS** : Hôtel Restaurant  
Hervé Maile. Tél : 04 67 82 72 78

**L'ESPEROU** Epicerie  
Mme Fort. Tél : 04 67 82 60 38

**TREVES**  
Cédric Valgalier. Tél : 06 79 06 09 36

Cette année votre carte sera valable 6 ans ! vous changerez seulement les timbres chaque année.

Injustement appelée « permis » la carte de pêche donne le droit de pêche ainsi que l'adhésion à une association agréée (AAPPMA) par les pouvoirs publics.

Le prix de la carte de pêche comprend des cotisations et des taxes qui servent au financement des actions de l'Onema (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et à aider les associations dans leurs différentes missions.

Le plus simple est sans doute de prendre sa carte à proximité de chez soi .

Toutefois les dépositaires ne vous proposent aujourd'hui que la carte d'une seule AAPPMA alors qu'il est important de réaliser que le choix de l'association à laquelle vous adhérez en achetant votre carte n'est pas anodin.

Il s'agit d'être en règle mais en choisissant une association, vous lui apportez votre contribution et vous disposez du droit de vous exprimer. En dehors de l'aspect pratique (je l'achète là où c'est le plus commode..) cela peut mériter réflexion et un petit effort de déplacement: mieux vaut **adhérer à une association qui œuvre sur votre secteur habituel de pêche et a fait preuve de son dynamisme** . Ainsi vous la renforcerez et favoriserez ses actions en faveur de la gestion piscicole et des cours d'eau. Vous continuerez bien sûr à bénéficier de la réciprocité qui existe entre toutes les associations du département et pourrez pêcher partout dans le Gard.

